La Conquête de l'Air

UN LIEUTENANT AVIATEUR SE TUE

UNE CHUTE DE 800 MÈTRES

Verdun, 28 mars. — Un terrible accident s'est produit, ce matin, à Verdun; le lieutenant-aviateur Bresson, du 7e d'infanterie coloniale, appartenant à la station d'aviation de Reims, arrivé hier, à Verdun, pour prendre part à une manœuvre de garnison, ordonnée par le général commandant le 6e corps, était sorti, vers neuf heures et demie, avec son appareil, de la station de Chormois, occupée par l'escadrille.

Tout-à-coup, alors qu'il planait à une hauteur de 800 mètres, une détonation se fit entendre et l'appareil, piquant du nez vint, s'applatir sur le sol. Le lieutenant Bresson fut tué sur le coup. Son corps a été transporté à l'hôpital Saint-Nicolas.

René-Léon Bresson était né à Montbéliard (Doubs), le 4 décembre 1885. Il avait passé son brevet de pilote les 10 et 11 juillet 1912, à Reims. Il avait été promu lieutenant le 1er octobre 1909. Coïncidence tragique, l'accident dont il a été victime s'est produit à l'endroit même où, l'an dernier, un autre officier aviateur, le lieutenant de Ville-d'Avray avait trouvé la mort dans des circonstances analogues.

Un record

Paris, 28 mars. — Gilbert, pilotant un monoplan, était parti ce matin de Lyon à 9 h. 30, malgré un vent violent de 20 mètres à la seconde. Il est arrivé à Villacoublay à midi 40, ayant effectué le parcours en 3 h. 10, soit à 156 kilomètres à l'heure, établissant le record du monde de ville à ville sans escale.

A L'ETRANGER

Un monoplan tombe d'une hauteur de 300 mètres

DEUX OFFICIERS JAPONAIS TUÉS

Tokio, 28 mars. — Un dirigeable et quatre aéroplanes rentraient aux hangars après avoir volé devant les membres du Parlement lorsqu'un monoplan est tombé d'une hauteur de 300 mètres. Les lieutenants Tokuda et Kimura qui le montaient ont été tués.

L'aviateur Crombez

Tournai, 28 mars. — L'aviateur tournaisien Crombez, parti, de Reims, à 7 h. 30, a atterri, à Tournai, à 8 h. 25 du matin, ayant effectué un parcours d'environ 200 kilomètres, en une heure 15 minutes. L'aviateur est parti pour Liège, à neuf heures 50.

L'aviateur Crombez, parti de Tournai à 9 h. 50, est arrivé à 11 h. 25 à l'aérodrome d'Ans. Il a fait le trajet en 1 h. 35. Il a donc effectué le raid Reims-Liége en 2 h. 40. Crombez a couvert les 200 kilomètres qui séparent Reims de Tournai, en passant par Saint-Quentin, Cambrai, Douai, à une moyenne de 184 kilomètres. Il a volé de Tournai à Liége, en passant par Bruxelles, 190 kilomètres, à une moyenne de 120 kilomètres. Enfin, il a couvert le parcours total à une vitesse moyenne de 147 kilomètres à l'heure.

Les Inondations aux Etats-Unis

75.000 personnes sans abri et 15.000 maisons submergées à Dayton

New-York, 28 mars. — Selon les dernières informations reçues hier soir, on espère que le nombre des victimes sur tout le territoire inondé ne dépassera pas deux mille. On a retrouvé, à Dayton, saines et sauves, des centaines de personnes que l'on croyait perdues. Le nombre des morts, à Dayton, ne dépassera peut-être pas 200, à moins qu'il n'y ait d'autres victimes, ce qui est possible, dans le quartier étranger du côté nord de la ville.

Soixante détenus qui sont sans nourriture et sans eau potable depuis mardi, dans la prison, se sont révoltés et demandent leur mise en liberté. Ils ont attaqué, à plusieurs reprises, le directeur de la prison en menaçant de le tuer avec sa famille. Le directeur a demandé du secours à la milice.

On estime qu'à Dayton seulement, 75.000 personnes sont sans abri et 15.000 maisons submergées. Les dégâts sont évalués à 125 millions de francs.

La situation dans la Virginie Occidentale devient grave. La population de la Pensylvanie Orientale est également dans un grand état de dénuement. Beaucoup de mines sont fermées à cause des inondations. Le service des chemins de fer est immobilisé. Les dégâts causés aux lignes sont évalués à 125 millions de francs.

BLOC-NOTES

DÉSILLUSION

Encore une illusion perdue! Voici les collectivistes qui se conduisent vis-à-vis de leurs employés, comme de simples patrons ou de vulgaires sociétés anonymes! Jusqu'ici leurs coopératives étaient gérées par des administrateurs bénévoles, mais dévoués, par des « camarades ». Un journal socialiste fulmine contre ces « erreurs commerciales »; car « avec cette méthode, si l'employé est honnête, intelligent et soucieux du bien commun, la société prospère par sa gestion. Au contraire, est-il peu scrupuleux, ou seulement négligent, la société végète et disparaît, sans qu'il soit possible d'établir la moindre responsabilité.

» Et j'insiste, ajoute l'auteur de l'article, qu'il ne faut point que l'employé soit malhonnête pour en arriver là; il suffit, n'ayant aucune responsabilité ni intérêt engagé, qu'il n'apporte pas à la réception de la marchandise ou à sa conservation, tous les soins nécessaires. »

Il faut donc que les employés de coopératives soient rendus responsables. Le journal socialiste le regrette bien pour ceux qui « avaient fait un beau rêve; les hommes étaient tous bons, ils n'étaient pas seulement bons, ils étaient aussi honnêtes, dévoués, prêts à se sacrifier pour tous.

» Et nos camarades, ajoute le journal socialiste, ne veulent pas voir leur rêve s'évanouir; constater qu'ils se sont trompés et que l'homme n'est pas ce qu'ils pensaient, ce qu'il faudrait qu'il soit, pour gérer des sociétés coopératives, sans contrôle et sans responsabilité, mais qu'il est, comme toujours, susceptible de faiblesse et quelquefois de pis.

» La constatation est décevante, cruelle, et je comprends que certains camarades refusent *malgré l'évidence à y croire.* »

Eux aussi ont perdu une illusion!

Mais si les socialistes enseignent maintenant le respect de la propriété et entendent la faire respecter, c'est la fin du collectivisme intégral! — ED. P.

LES GREVES

A TOURCOING

A la filature de coton de M. Georges Duvillier, les 26 grands rattacheurs et les 16 fileurs qui, par suite de la grève des bâcleurs et petits rattacheurs avaient cessé le travail, ont réintégré l'usine vendredi matin.

A FOURMIES

Une grève dans le textile

Les rattacheurs en laines des filatures Caignet et Armand Petit s'étaient mis en grève, réclamant une augmentation de 0 fr. 25 par jour.

L'entente n'ayant pu s'établir, le conflit s'est maintenant étendu : la grève est générale et affecte douze filatures.

Le VÉRITABLE SAVON à l'EAU de COLOGNE est marqué
312
Victor VAISSIER
49484

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, samedi 29 mars :

Soleil : lever, 5 h. 38; coucher, 6 h. 15.
Dernier quartier de la lune.
Aujourd'hui : St Eustase; demain : St Amédée.
Bains-douches de la Caisse d'épargne, rue des Longues-Haies, de 8 h. à midi et de 3 h. à 8 h. (salle chauffée).
De 9 h. à 10 h. 1/2, Caisse d'épargne.

FÉDÉRATION

POUR LE

Perfectionnement du Tir

A L'ARME de GUERRE
A LONGUE PORTÉE

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE M. LE GÉNÉRAL GOUVERNEUR DE LILLE
ET SOUS LA DIRECTION DU CERCLE MILITAIRE

Le Comité de la Fédération nous prie d'insérer la communication suivante :

AVIS TRÈS IMPORTANT

Les tirs effectifs devant commencer dès le premier dimanche d'avril, les personnes qui se sont fait inscrire à la Fédération sont instamment priées de venir retirer leurs cartes nominatives, à la Chambre de Commerce, de 9 heures et demie à 12 heures, rue du Château, 2.

1° Le dimanche 30 mars, pour ceux dont les noms commencent par les lettres M, N, O, P, Q, R, S, T.

2° Le lundi 31 mars, mêmes heures, pour tous ceux dont les noms commencent par les autres lettres non désignées, et pour tous ceux qui auraient été empêchés de venir les 23, 24 et 30 mars.

Exception est faite pour les inscrits par l'entremise des sociétés faisant partie de l'Union des sociétés d'anciens militaires de Roubaix, qui recevront leurs cartes par leur président, lesquelles cartes devront leur être distribuées avant fin mars, dernier délai.

Ces cartes seront remises pour l'année 1913, contre la somme de 1 fr. 50. La carte portera :

1° Le nom du tireur;
2° Son numéro matricule;
3° La lettre de la section dont il fait partie.

Le tireur aura soin de signer cette carte à l'endroit indiqué et de bien retenir la lettre qui lui aura été attribuée pour lui permettre de suivre attentivement les convocations qui seront faites par la presse, des tours de roulement qui les concernent. Ces convocations comporteront les jours et heures et paraîtront les jeudi ou vendredi de chaque semaine.

Aux jours et heures indiqués, les tireurs des sections convoquées se présenteront individuellement, munis de leur carte, au Stand où un commissaire portant au bras gauche un brassard tricolore, se tiendra à leur disposition pour tous renseignements utiles.

Un tour de roulement sera établi par section pour permettre à chaque tireur d'exécuter des tirs au moins une fois par mois.

Les tirs auront lieu au Stand du Tir National (Aux Trois Ponts), tous les dimanches à partir du dimanche 6 avril, le matin de 8 heures et demie à 11 heures trois quarts; l'après-midi, de 14 heures (2 heures), à 18 heures (6 heures).

Il sera remis gratuitement à chaque tireur et à chaque séance un paquet de huit cartouches.

Chaque tireur pourra, en outre, obtenir, de la société du Tir National, des cartouches supplémentaires au tarif spécial de 0 fr. 25 le paquet.

RÈGLEMENT

Il est rappelé aux tireurs qu'ils doivent se soumettre entièrement au règlement de la société du Tir National de Roubaix, en ce qui concerne la police du Stand; de plus, ils ne doivent jamais perdre de vue qu'il leur est défendu de quitter le pas de tir avec une arme; qu'ils ne doivent charger leur arme qu'étant en position de tir et le canon tourné vers les cibles, et qu'en tout autre temps, la culasse du fusil doit être toujours ouverte.

Le manquemont à ces prescriptions entraînerait l'exclusion immédiate du tireur qui omettrait d'en tenir compte. Ceci dans l'intérêt commun et en vue d'éviter tout accident.

Le Stand est interdit à toute personne n'étant pas de sang-froid.

Toute discussion politique ou religieuse est défendue sous peine d'exclusion immédiate.

Il est recommandé aux tireurs de mettre beaucoup de bonne volonté dans l'exécution des instructions qui leur seront données par leur commissaire, ceci afin de faciliter la *bonne marche des services.*

CONCOURS

Le premier concours aura lieu les 20, 27 avril, 4, 11, 12, 18 et 25 mai, offert par le Tir National : « Catégorie Tir National Bonheur ». Il comprendra de nombreux prix.

Le deuxième concours aura lieu en juin, juillet, août, et aura de nombreux prix dont une partie en espèces, tous les tireurs inscrits participeront à ces concours.

POUR CEUX N'AYANT PAS ENCORE TIRÉ

Les personnes n'ayant pas fait de service militaire, ou n'ayant que peu de notions de tir, sont priées de s'en ouvrir franchement près de leur commissaire de tir, un cours spécial sera établi en leur faveur.

Le président de la Fédération, fait appel à nouveau au dévouement, à la bonne volonté et à la discipline de tous pour faciliter la tâche de chacun et atteindre le but élevé que nous poursuivons : C'est pour la Patrie.

LE COMITÉ.

N.-B. — Prière à chaque tireur inscrits de découper cet article et de le conserver par devers lui.

— Les inscriptions pour la « Fédération pour le perfectionnement du tir à l'arme de guerre à longue portée » continueront les dimanches d'avril.

Le dimanche 30 mars, M. le capitaine Couvreur, vice-président du Cercle Militaire et de la *Fédération*, se tiendra à la disposition des hommes qui désirent s'inscrire, de 10 heures à midi, 2, rue du Château.

Une chute de neuf mètres au champ de foire

Un grave accident s'est produit dans l'après-midi de vendredi, au champ de foire.

Plusieurs ouvriers travaillaient à la construction du Magic-Railway, installé boulevard Gambetta, à proximité de la rue Desbonnets. L'un d'eux, M. Jean Alleem, âgé de 30 ans, originaire de Gand, était hissé sur la charpente à environ neuf mètres du sol. Il était occupé à placer une poutre qu'il devait fixer sur une charpente principale. L'ouvrier, pour effectuer cette besogne s'était assis, les jambes pendant du même côté. Soudain, en se penchant, il perdit l'équilibre et tomba sur le sol au milieu de pièces de charpentes.

Les ouvriers occupés comme lui à la construction de cette attraction foraine et M. Tèwe, le propriétaire du Magic-Railway, se portèrent aussitôt à son secours. Ils le relevèrent et le transportèrent dans une loge de l'établissement.

M. le docteur Lepoutre, mandé d'urgence vint examiner le blessé. Le praticien releva des contusions multiples sur tout le corps et diagnostiqua des fractures de plusieurs côtes et une forte commotion cérébrale.

Le blessé, dont l'état est assez grave, a été admis à l'hôpital de la Fraternité.

La fugue d'un jeune employé

IL EST ARRÊTÉ A PARIS

Le 12 mars, Jean Dupriez, jeune employé de bureau, de la maison Motte-Bossut fils, boulevard de Mulhouse, voulant dérober l'argent de son patron, s'était attardé dans les bureaux de l'établissement et avait fracturé un pupître pour s'emparer d'une somme de 1619 francs 50.

M. Delalé, juge d'instruction, qui avait lancé contre le jeune homme un mandat d'arrêt vient d'apprendre que le gamin avait été arrêté à Paris.

Jean Dupriez sera très prochainement conduit à Lille et écroué à la maison d'arrêt.

Deux rôdeurs s'introduisent nuitamment dans le Bureau central des Postes

C'est une aventure quelque peu mystérieuse qui est survenue l'avant-dernière nuit à l'Hôtel des Postes, rue Nain. Il était un peu plus de minuit, M. Jules Heydenne, commis des Postes, se trouvait seul, au second étage, dans l'immense salle du téléphone où il avait pour mission d'assurer le service de nuit. Soudain M. Heydenne perçut un bruit insolite provenant de l'extrémité de la salle opposée à celle où il se trouvait. L'employé interrompit la lecture à laquelle il était appliqué pour tromper la longueur des heures de *service nocturne. Il se leva, passa derrière les* « multiples » et se dirigea vers l'endroit d'où provenait le bruit. Il ne fut pas peu surpris de se trouver nez à nez avec un rôdeur qui ouvrait la porte à un complice qui s'efforçait d'entrer à pas de loup. Tous deux étaient coiffés d'une casquette et étaient chaussés d'espadrilles.

L'apparition de l'employé les décontenança et les deux hommes s'empressèrent de s'éclipser.

Le mouvement de surprise, bien compréhensible, d'ailleurs, de M. Deydenne fut de courte durée : quelques secondes à peine. Il se rendit aux appareils téléphoniques et communiqua avec son collègue de service, au rez-de-chaussée, au bureau télégraphique de nuit. Il l'informa aussitôt de l'aventure qui venait de se passer. Le télégraphiste de nuit et les facteurs inspectèrent la sortie, mais ne virent sortir personne.

On téléphona aussitôt au poste central de police et deux agents se rendirent rue Nain. Avec le personnel de nuit à l'Hôtel des Postes, ils visitèrent l'établissement, mais ne découvrirent rien. On crut tout d'abord à une hallucination de la part de l'employé de nuit et la police ne s'occupa pas davantage de cette affaire.

Le matin, en venant prendre son service, M. Guichat, receveur, fut mis au courant de l'incident. Il ouvrit une enquête administrative.

« *L'employé qui se trouvait de service* la nuit de jeudi, nous dit-il, est l'un de ceux qui veillent le mieux. Il supporte facilement les difficultés, naturelles, de toute une nuit de service. Il lisait pour passer le temps et sa lecture n'était pas de celles qui peuvent suggestionner l'esprit. Le bruit perçu attira son attention et son arrivée subite mit les rôdeurs en fuite. Cependant, *poursuit M. le receveur*, le moment de surprise peut lui avoir fait perdre facilement une trentaine de secondes, voire une minute. Le temps de se rendre ensuite à l'appareil et de communiquer avec son collègue, tout cela peut avoir permis aux deux individus de sortir de l'établissement avant que l'alarme ne parvint au rez-de-chaussée. »

On se demande ce que ces rôdeurs pouvaient bien venir faire la nuit à l'Hôtel des Postes. Dans la salles du télégraphe et du téléphone rien n'est à dérober. Quant aux valeurs, aux timbres et à la caisse, comme bien l'on pense, tout est enfermé, la nuit venue, dans des coffres-forts aux parois épaisses contre lesquelles la vrille se briserait et les pesées seraient sans le moindre effet. Une somme absolument insignifiante, représentant le montant des communications demandées à la cabine de nuit et les droits de perception sur *les télégrammes de nuit, constitue* la caisse de nuit.

Comme l'on sait, d'importants travaux d'agrandissement et d'agencement sont entrepris en ce moment à l'Hôtel des Postes. Les deux rôdeurs peuvent très bien s'être laissés enfermer dans le chantier à la sortie des ouvriers occupés aux travaux de transformation. Vers minuit, ils seront sortis de leur cachette pour partir en expédition. Celle-ci, comme on l'a vu devait se terminer à leur désavantage.

M. Guichat a mis la direction départementale au courant de l'incident nocturne et a demandé que les recherches *soient activement* poussées.

LA FOIRE DE ROUBAIX ET LES BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion de la Foire de Roubaix, les bureaux des Renseignements, des mariages d'indigents et des retraites ouvrières, seront fermés au public dans la matinée du dimanche 29 mars.

En outre, les bureaux de la Mairie seront fermés les dimanche, lundi et mardi de la Foire, sauf celui de l'Etat-Civil, qui restera ouvert ces mêmes jours, de neuf heures à midi, pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

Le bureau des Consultations judiciaires sera ouvert également le dimanche matin, de dix heures à midi.

Machines parlantes ODEON à disques artistiq. incomp., tiennent 1re place. Imm. assort. de disq. des grands artistes. Mon SCREPEL, 138, Gde-Rue. Rx. Tél. 21.12. 953-6

CHEMISES, CRAVATES, A la Ville de Roubaix, 33bis, r. Lannoy. Prix du gros. 986-3

LES JEUNES GENS ET LA LOI DE 3 ANS. — Des anciens élèves de l'Ecole du boulevard de Strasbourg, se trouvant réunis au nombre d'une centaine, ont spontanément voté l'adresse suivante à M. le ministre de la Guerre :

Monsieur le Ministre,

Les élèves de l'école du Sacré-Cœur, 155, boulevard de Strasbourg, acceptent avec joie les sacrifices que demandent les chefs de l'armée pour le prestige et l'influence de la Patrie. Ils s'unissent, dans un élan de patriotisme, à toute la jeunesse française et sont prêts à donner leur sang le jour où la France le demandera. Ils acceptent de tout cœur le service de trois ans pour le bonheur et la sécurité de la Patrie.

Vive la France! Vive l'Alsace!

(Suivent plus de cent signatures d'anciens élèves de l'école, âgés de 16 à 20 ans. Plusieurs d'entre eux viennent de s'engager pour trois ans.)

A L'OCCASION DE LA FOIRE les Entrepôts du Nord, vins et liqueurs, 10, Boulevard de Paris, Roubaix (voir prix exceptionnels en dernière page).

LA PROMOTION VIOLETTE. — M. Louis Byls, représentant de commerce, très connu à Roubaix, vient d'être promu officier d'Académie. M. Louis Byls est administrateur de la Société des voyageurs et employés de Lille et du Nord de la France, administrateur du Syndicat des voyageurs de Lille, vice-président de l'Association syndicale du commerce et de l'industrie et membre du Conseil d'administration de la Société de secours mutuels du franc au décès, dont M. Brunel est président.

Nous adressons toutes nos félicitations à M. Byls qui s'est acquis depuis vingt ans droit de cité parmi nous.

ESSAYEZ LES BEURRES de la Laiterie des Halles, 51, rue Pierre-Motte. Ce sont les meilleurs. Beurres de Normandie 1.50. Avesnes 1.75; Flandres 1.90 le 1/2 kil. 49735d

LES FÊTES DES QUARTIERS DU PILE, DES TROIS-PONTS ET DE SAINTE-ELISABETH. — Le Comité a tenu une réunion générale, hier soir, chez M. Triaille, rue du Tilleul, sous la présidence de M. Lamère, afin de mettre la dernière main au programme des fêtes qui seront données les 5, 6 et 7 avril. Nous avons déjà donné un exposé de ce que seront ces réjouissances. Le samedi 5, il y aura une grande retraite aux flambeaux avec concours de plusieurs sociétés de musique.

Parmi les attractions du dimanche, la fête enfantine, à laquelle prendront part plus de cent cinquante enfants costumés, sera des *plus jolies. A cet effet, le Comité informe* les parents que les costumes seront remis aux enfants le 4 avril à 7 heures du soir, sur la présentation de leur carte, au siège du Comité, chez M. Triaille, rue du Tilleul. La fête musicale, qui réunira une trentaine de sociétés, sera aussi des plus intéressantes. On sait qu'une prime fixe de 50 francs (et non 100 fr. comme nous l'avions dit par erreur), sera allouée à chaque société; en outre, 8 primes pour une somme de 500 francs, seront tirées au sort entre les sociétés participantes. A ce sujet, le Comité prévient les sociétés intéressées que les adhésions doivent parvenir au siège pour lundi, 31 mars, dernier délai.

Le lundi, il y aura un concours de pigeons sur Albert, avec 50 fr. de prix d'honneur, mise 0 fr. 25 par pigeon; inscription chez M. Cauderlier, rue du Tilleul. La course cycliste promet d'être très intéressante. Le soir, à six heures, ascension du ballon « Le Neptune », monté par MM. J. Bargeron et Ed. Dubois. Le matin, grande braderie rue de Lannoy, entre les boulevards Gambetta et de Mulhouse. Il y aura aussi, pour les trois jours, un concours de décorations et d'illuminations, pour lequel sont réservées 150 francs de prix. Les adhésions doivent être envoyées au plus *tôt au siège chez M. Triaille, 214, rue du Tilleul.*

PENDANT LA DURÉE DE LA FOIRE, il sera donné un **superbe ballon,** gonflé au gaz, pour tout achat de 5 fr., fait les dimanches, lundis et Jeudis au ***Grand Bazar de Roubaix.*** Un franc d'achat donnera droit à un joli ballon marotte ou à un jouet. Entrée absolument libre, 53 à 57 Gde-Rue. 49736d

FÉDÉRATION DES SYNDICATS INDÉPENDANTS DU NORD DE LA FRANCE DES ORGANISATIONS OUVRIÈRES PROFESSIONNELLES ET MUTUELLES. — On nous prie d'insérer la communication suivante :

Le Comité rappelle aux délégués de Roubaix et de ses cantons que l'assemblée plénière aura lieu le dimanche *30 mars*, à 3 h. du soir, au siège de la Fédération des Syndicats indépendants Roubaisiens, 98, rue Pellart, estaminet Paul Fernandez. Ordre du jour : élection des délégués et commissaires; unité syndicale; bureau de placement gratuit; propagande; listes électorales prud'homales; prochaine assemblée générale.

AUTOMOBILES MOTOBLOC Châssis de démonstrations. Voitures d'essai exposée au gd **Garage Truffaut,** 99, Bd Gambetta. 49740

EAU POTABLE. — Par suite de la vidange du réservoir inférieur de Mouvaux, la pression sera un peu plus faible sur le réseau d'eau potable pendant 37 heures environ, à compter du samedi 29 mars, à 4 heures.

Halle Flipo. Pain d'épices au miel 45 et 50 1/2 k.

LA BRADERIE DE LA RUE DES LONGUES-HAIES. — Lundi, 31 mars, 1er lundi de la Foire, aura lieu la Grande braderie annuelle de la rue des Longues-Haies.

FOIRE DE ROUBAIX. — A cette occasion l'Epicerie Centrale, 1, rue St-Georges, met en vente un excellent vin vieux à 50 c. la bouteille St Galmier, prix exceptionnel du Samedi 29 mars au Lundi 7 avril. 49537

HARMONIE DU MOULIN. — Deux membres de cette société, MM. Louis Mangin et Charles Ferdinand, ont subi avec succès l'examen du brevet d'aptitudes musicales à Lille.

VÊTEMENTS CAOUTCHOUTÉS. — Les grands froids sont passés; le vêtement idéal, léger, souple, sans odeur, se trouve « Aux Sœurs de Charité », 33, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix. — Rayon pour **MESSIEURS** et **DAMES.** 49785d

LA FRAUDE DES ALLUMETTES. — Importante saisie. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, des douaniers de la brigade de Roubaix-Gauche, ont poursuivi des fraudeurs sans pouvoir les atteindre, à cause de l'avance que ces derniers avaient pu prendre sur les fonctionnaires, au cours de la poursuite.

Mais les contrebandiers avaient dû abandonner leurs charges sur les lieux de la rencontre. Elles contenaient 135.000 allumettes de provenance belge, représentant une valeur de 135 francs.

NÉCROLOGIE. — On annonce la mort de Madame Vve Louis Lepers, née Céline Tiberghien, décédée subitement à Roubaix le 28 mars 1913, dans sa 83e année. Ses funérailles auront lieu Mardi 1er avril, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Sépulcre. 49772d

ENTERREMENTS DU SAMEDI 29 MARS 1913. — M. Pierre Wibaux, 10 heures, église St-Martin, Roubaix. — Mme Emile Desmulliez, née Marie Lorfebvre, 10 h. 1/2, église St-Pierre, Croix.

CROIX

LES BENEFICIAIRES DU LEGS BRAME. — En l'année 1851 il a été fait don à la ville de Croix d'un legs annuel de [illegible] francs, concédé par M. Brame, en vue de venir en aide aux personnes qui se distinguent par leur dévouement et leurs soins multiples envers leurs parents.

Tous les ans, en effet, les habitants de Croix sont prévenus que les intéressés peuvent envoyer une demande écrite dans le but d'obtenir cette subvention due à la générosité d'un insigne bienfaiteur de la ville. Une Commission, composée de M. le Curé de Saint-Martin, de M. le Maire, d'un conseiller municipal et de deux membres de la famille donatrice, se réunit alors en vue de choisir parmi les demandes celles qui semblent les plus justifiées. Du reste, une enquête discrète est faite avant le choix définitif de la Commission qui a *lieu par vote. La somme de 300 francs* ne peut être attribuée qu'à trois personnes seulement chaque année. De plus, libre est la Commission, ou bien de faire les parts égaels ou de les rendre inégales selon les demandes fondées et impérieuses des intéressées. Cette année, parmi la quinzaine de demandes qui avaient été envoyées, la *Commission* a réparti le legs entre les trois personnes suivantes : Mlle Marcelle Liagre, rue Charles-Quint, 32; M. Louis Lefebvre, rue Verte, 242; Mme Mille, née Catel, rue des Ogiers, 233, qui chacune recevront 100 francs.

EN GLISSANT. — Un magasinier de l'Epicerie coopérative, Jules Eucherbaut, 14 ans, rue du Blanc-Seau, a glissé en montant un escalier et s'est fort contusionné la jambe gauche. Douze jours de repos.

C'est aux Magasins
A. DEBRAS
Grand'Place, Roubaix
que l'on trouve le plus grand choix de VÊTEMENTS pour HOMMES, DAMES et ENFANTS.
ELEGANCE — SOLIDITÉ 49234d

LANNOY

FLERS

UNE MORT SUBITE. — Vendredi matin, vers huit heures, alors que M. Louis Bailly, âgé de 74 ans, cabaretier, rue Jeanne-d'Arc, à Flers, était occupé à des travaux de jardinage, il ressentit subitement un malaise. Transporté chez lui, il ne tarda pas à succomber. M. le docteur Detroit n'a pu que constater le décès.

HEM

LE PIED MEURTRI. — M. Omer Chesquière, 20 ans, terrassier au service de M. Carette-Dubreq, s'est fait une contusion au pied droit en tombant. Douze jours de repos; docteur Wastaeger.

MAIN ECRASÉE. — Emile Dujonghe, 62 ans, maçon, au service de MM. Delecroix frères, a eu la main droite lésée par une brique pendant son travail. Dix à douze jours de repos; docteur Masure.

CHUTE MALHEUREUSE. — Chez MM. Meillassoux et Mulaton, un aide-magasinier, M. Alphonse Dupuis, 20 ans, a contracté une contusion au dos et à la nuque, par suite de la chute d'une pièce de tissu. Douze jours de repos; docteur Masure.

BLESSÉ AU PIED. — A la teinturerie-apprêt de MM. Meillassoux et Mulaton, un ouvrier, M. Joseph Descarpentries, 38 ans, a eu le pied meurtri par un clou. Dix jours de repos; docteur Desrousseaux.

LYS

LES LISTES ÉLECTORALES. — Il y a 1.666 électeurs inscrits à Lys, pour l'année courante. Mais sur ce nombre, il convient de défalquer une bonne centaine de soldats.

L'an dernier, les listes accusèrent 1.613 électeurs dont 96 militaires.

Première Communion

La Maison **ROBICHEZ-VERDONCK,** anc Vandrom-Gœthals, 50, Grande-Rue, Roubaix, s'est fait une **grande spécialité** de la **Toilette complète de la Première Communion.** Modèles nombreux. Prix très avantageux. Fini irréprochable. Toilette complète robe, bonnet ou couronne, aumonière, ceinture, voile) à partir de **10 francs.** Articles pour garçons : Brassards, chemises, etc. **Uniformes des pensionnats.** Un joli cadeau est offert à la Première Communion. 49542

WATTRELOS

LA FRAUDE EN BANDE. — *Une arrestation; belle saisie.* — Deux douaniers de cette ville, MM. Chenu et Gruson, ont été aux prises, vendredi matin, vers deux heures et demie, avec une bande de trois fraudeurs, aux environs de la gare. Deux d'entre eux parvinrent à s'échapper. Le troisième est un apprêteur, Henri Olivier, 20 ans, domicilié à Roubaix, rue Labruyère. Comme ses compagnons de contrebande, plus heureux, il avait jeté sur place sa marchandise prohibée, afin d'être plus libre de ses mouvements pour fuir.

Les ballots abandonnés renfermaient 23 kgs 500 de tabac et 122 kgs 500 d'allumettes, au nombre de 549.000, le tout d'origine belge et évalué à la *somme de 849 francs.*

Le prisonnier a été conduit à la gendarmerie pour être dirigé sur Lille.

APRES BOIRE. — Le sieur Ferdinand Desmullier, 25 ans, trieur, demeurant à Roubaix, avait bu plus que de raison et faisait du scandale dans la rue Carnot, à Wattrelos, la police survint et lui dressa procès-verbal.

VOL D'OUTILS. — Un vol d'outils ayant été commis au préjudice de M. Pierre Stacino, serrurier-poêlier, rue Thiers, 43 *bis*, à Wattrelos, ce dernier soupçonna un de ses anciens ouvriers, âgé de 18 ans, demeurant à Wattrelos, rue Pierre-Catteau, qui avait quitté ses ateliers à l'époque *même de la disparition des outils.*

M. Stacino déposa une plainte entre les mains de M. Caillet, commissaire de police, qui opéra une perquisition au domicile de l'ouvrier soupçonné, perquisition qui amena la découverte des objets volés, composés d'une perceuse à main et une filière, le tout valant 35 fr. environ.

M. Caillet dressa aussitôt procès-verbal à la charge de l'ouvrier; néanmoins il le laissa en liberté provisoire en considération de son passé qui, jusqu'à présent, n'avait fait l'objet d'aucune plainte.

VOL DE POULES. — Des individus se sont introduits dans les dépendances de la maison de *Mme Cordule Vlieghe, hameau de la Martinoire,* à Wattrelos, au préjudice de laquelle ils ont volé cinq poules, d'une valeur de 15 francs.

Mme Vlieghe a porté plainte au service de police qui a ouvert une enquête.

PLUS DE 250 ROMANS

SUPERBEMENT ILLUSTRÉS
Chefs d'œuvre des ÉCRIVAINS PRÉFÉRÉS DES FAMILLES
sont réunis dans la collection des trente-cinq années parues des *Veillées des Chaumières.* Prime entièrement gratuite aux souscripteurs : une jolie bibliothèque en bois, genre chêne ciré.
Prix : 171 francs **payables 9 fr. par mois.**
On souscrit aux librairies du « Journal de Roubaix », 71, Grande-Rue, Roubaix et 33, rue Carnot, Tourcoing. 49672

TOURCOING

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

LA REVISION des LISTES D'ÉLECTEURS

Il sera procédé du 1er au 20 avril, à la revision des listes des électeurs du Conseil de Prud'hommes.

Les intéressés sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie, à l'effet de vérifier ou provoquer toute inscription ou radiation sur les listes.

On peut être inscrit sur les dites listes à condition : d'être inscrits sur les listes électorales politiques, d'être âgé de 25 ans révolus, d'exercer depuis trois ans, apprentissage compris, une profession dénommée dans le décret d'institution du Conseil et de résider dans le ressort de ce Conseil depuis un an.

Sont électeurs ouvriers : les ouvriers, les chefs d'équipe ou contremaîtres prenant part à l'exécution matérielle des travaux industriels et les chefs d'atelier de famille, travaillant eux-mêmes.

Electeurs employés : les employés de commerce et d'industrie, et les contremaîtres ne remplissant que des fonctions de surveillance et de direction.

Electeurs patrons : les patrons occupant pour leur compte un ou plusieurs ouvriers ou employés, les associés en nom collectif, ceux qui gèrent ou dirigent pour le compte d'autrui, une fabrique, une manufacture, un atelier, un magasin, une usine et généralement une entreprise industrielle ou commerciale quelconque; les présidents et membres des Conseils d'administration, les ingénieurs et chefs de service, tant dans les exploitations minières que dans les *diverses industries.*

Sont inscrits également sur les listes électorales, suivant la distinction ci-dessus, les femmes possédant la qualité de Française, réunissant les conditions d'âge, d'exercice de la profession et *de résidence et n'ayant jamais encouru aucune des condamnations prévues aux articles 15 et 16 du décret organique du 2 février 1852.*

Les arrivages en petite vitesse en 1912

Il est arrivé en petite vitesse à notre gare principale pendant l'année 1912, 367.390 tonnes de marchandises diverses. En 1911, on avait reçu 335.725 tonnes, soit 31.671 tonnes en plus pour l'année 1912. Ce tonnage se divise comme suit : Produits alimentaires, 22.363 t.; combustibles minéraux, 184.906; matériaux de construction, 28.481; minerais et produits métallurgiques, 13.156; matières bitumeuses et corps gras, 7.511; matières premières pour la fabrication du papier et textiles, 95.743; produits céramiques, 1.290; engrais et amendements, 5.784; fourrages et plantes, 3.923; transports divers, 4.239.

Le Boulevard Industriel

UNE MODIFICATION D'ALIGNEMENT

A la suite des délibérations des 27 décembre 1912 et 4 mars 1913, par lesquelles le Conseil municipal de Tourcoing, a adopté un projet relatif à la modification d'alignement entre la gare des Francs et la rue de Béthune, M. le Préfet du Nord a ordonné une enquête d'utilité publique sur le projet. Ces plan et pièces du dit projet seront donc déposés pendant quinze jours, du mardi 1er avril inclusivement au mardi 15 suivant, à la Mairie (Bureau de la Voirie), afin que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire les 16, 17 et 18 avril, chaque jour de 3 à 5 heures du soir, M. le commissaire enquêteur recevra à la Mairie, les déclarations des habitants sur l'utilité du projet.

BLESSÉ D'UN COUP DE PIED DE CHEVAL. — Dans l'atelier de maréchalerie de M. Edouard Pipart, rue de Rotterdam, un jeune ouvrier, M. César Dubem, âgé de 19 ans, était occupé à ferrer un cheval, quand celui-ci lui porta un coup de pied sur la jambe. M. le docteur Bonte qui a été appelé à lui donner ses soins, a constaté des contusions à la région postérieure du talon droit à l'intersection du tendon.

Un repos de quelques jours a été prescrit à l'ouvrier.

MORDU PAR UN CHIEN. — Nous avons dit avant hier, qu'un jeune coursier de chez M. Ponthieu, horticulteur, rue Carnot, Alexandre Desurmont, 12 ans, demeurant rue des Carliers, 51, avait été mordu par le chien de M. Auguste Six, matelassier, rue Verte, 85. A la suite de son enquête, M. Meynier, *commissaire de police du 2e arrondissement,* a dressé contravention à la charge du matelassier, pour avoir laissé divaguer sur la voie publique son chien non muni de muselière.

RENVERSÉE PAR UN CYCLISTE. — Une ménagère, Mme Hermance Depoortère, âgée de 55 ans, demeurant rue de Valmy, allait faire une course hier matin vers six heures et quart, quand arrivée à l'angle des rues du Virolois et des Piats, elle fut renversée par un cycliste, Richard Vandemaell, domicilié à Mouscron, rue de Tourcoing, 78, qui pédalait à toute vitesse pour se rendre à son travail, chez M. Dassonville, rue du Virolois. Relevée par des passants, Mme Depoortère fut transportée dans une maison vois